



# Mairie du Val-Saint-Germain

République Française – Département de l'Essonne - Arrondissement d'Etampes –Canton de Saint-Chéron

Téléphone : 01 64 59 00 10 – Télécopie : 01 64 59 04 11 – code postal : 91530

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VAL SAINT GERMAIN DU VENDREDI 24 JUIN 2016 A 19H

L'an deux mille seize, le vendredi vingt quatre juin à dix neuf heures en Mairie du Val Saint Germain se sont réunis les Membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur le Maire, Serge Deloges.

**Présents** : Serge Deloges, Françoise Mithouard, Danielle Villain, Eric Thiébaud, Henri Demonceaux, Pascal Pelletier, Michel Palleau, Nelly Larousse, Marie-Françoise Conan Petitot, Sylvie Ollivier Henri.

**Absent** : Eric Evrard

**Absents excusés** : Madame Raymonde Sévéré, Monsieur Maurice Robin, Monsieur Alain Renard

Madame Raymonde Sévéré donne pouvoir à Madame Françoise Mithouard.

Monsieur Maurice Robin donne pouvoir à Monsieur Eric Thiébaud.

Monsieur Alain Renard donne pouvoir à Serge Deloges.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19h.

Madame Françoise Mithouard est nommée secrétaire de séance.

*Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du mardi 7 juin 2016 .*

**Vote pour 13 présents ou représentés.**

## ORDRE DU JOUR

### 1- Subventions accordées aux différentes associations oeuvrant sur la commune

Les subventions accordées sont les suivantes

Art Religieux et Patrimoine	200,00
Association des parents d'élèves	450,00
Families	300,00
Le Gang des plongeurs	300,00
Les Chemins d'Arlequin	765,00
Val 2000	1375,00
Val Animation Loisirs	1375,00
Val Tennis	1375,00
Vivre au Val	70,00
Comité des fêtes	1375,00
<b>TOTAL</b>	<b>7585,00</b>

Délibération pour adopter les subventions accordées à chaque association citée d'un montant total de 7585,00€

**Vote 13 pour présents ou représentés**

### 2 – Donné acte du rapport du Syndicat Intercommunal de Transports de la Région de Dourdan (SITRD)

Le syndicat Intercommunal de transports de la Région de Dourdan regroupe 22 communes représentant 27 813 habitants en 2015.

#### **Son budget est de :**

*Recettes : 12 515,85€*

*Dépenses : 14 893,39€*

*Report de l'exercice précédent : 10 803,86€*

**Résultat de clôture est de 8 426,32€**

Ce syndicat gère des actions de dysfonctionnements, de gestion des intempéries, des exercices de sécurité.

Le Maire donne acte de ce rapport. Il n'y a pas de vote.

### 3 – Notification pour accord de l'arrêté portant projet de fusion de 4 syndicats distribuant l'eau

**Délibération** pour la fusion des quatre syndicats des eaux, les syndicats intercommunaux pour l'adduction de l'eau potable dans la Région d'Angervilliers, des eaux de Lavenelle, des eaux

du Roi, des eaux de Souzy-la-Briche, Torfou, Chauffour-les-Etréchy, dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunal.

**Vote pour 13 présents ou représentés**

#### **4 – Participation des communes au Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes. Signature d'une convention avec le Département de l'Essonne**

Dans le cadre de sa politique jeunesse, le Département souhaite soutenir l'accès à l'autonomie des jeunes connaissant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle, notamment pour la mobilisation du Fonds Départemental d'Aide aux jeunes. La commission a acté une participation facultative des communes à ce fonds de 0,50€ par jeune de 18 à 25 ans.

Au Val Saint Germain, 66 jeunes seraient concernés.

*Délibération* pour cette participation d'un montant de 33€ par an. (0,50€ x 66)

**Vote pour 13 présents ou représentés**

#### **5 – Redevances d'occupation du domaine public provisoire 2015/2016 (GRDF)**

Il est proposé de regrouper la Redevance d'occupation du Domaine Public 2016, existante déjà, à la Redevance d'occupation du Domaine Public Provisoire 2015 et 2016 soit une augmentation de 0,70€.

Le montant total dû, suivant la longueur des canalisations, est de 643,85€. (0,70€ + 0,00€ + 643,15€).

*Délibération* pour le regroupement de ces Redevances d'occupation et pour le montant de la Redevance d'occupation provisoire.

**Vote pour 13 présents ou représentés**

#### **6 – Donné acte du projet de PADD suite à la réunion avec les personnes publiques associées**

Dans le cadre de la révision du P.L.U., une actualisation du P.A.D.D. a été faite. Le Maire donne acte des pistes et des orientations de ce P.A.D.D.

- Préserver et Valoriser les patrimoines bâtis et les continuités écologiques
- Permettre une croissance raisonnée et équilibrée de la population (le potentiel de densification est de 110 logements pour 65 exigibles)
- Conforter les facteurs d'attractivité du territoire
- Promouvoir les démarches environnementales

Chacun prend la parole. De la part des conseillers municipaux, aucune remarque ou observation n'est à communiquer par rapport au texte du P.A.D.D. Il n'y a pas de vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45

Fait au Val Saint Germain le vendredi 24 juin 2016

Le Maire

Serge Deloges